

# Certificat interuniversitaire en Patrimoine culturel immatériel

## Collecte, Transmission et Valorisation du PCI

### Objectifs

Au terme de la formation, le titulaire du certificat est à même de :

- identifier le patrimoine culturel immatériel (PCI) et prendre conscience de sa valeur patrimoniale, culturelle, sociale et économique, en distinguant ses différentes expressions ;
- examiner celles-ci de manière critique, notamment à la lumière des textes officiels ;
- développer des projets d'inventaire, de préservation, de documentation, de transmission et de valorisation de celui-ci, à destination d'un public large et diversifié ;
- conduire des collectes et des enquêtes relatives au PCI en relation avec le patrimoine matériel (mobilier, immobilier) et avec le patrimoine paysager et en appliquant les outils méthodologiques adéquats ;
- proposer des modes de diffusion, de sensibilisation et de médiation variés, en particulier à travers la mise en exposition et la muséalisation de ce patrimoine ;
- exploiter les différentes formes de PCI en vue de favoriser la diversité culturelle et les initiatives citoyennes
- proposer des actions visant à exprimer l'identité d'un terroir, à renforcer l'offre touristique d'un territoire et faciliter le maintien (ou la relance) des savoir-faire et de l'artisanat.



### Pour qui ?

Cette formation est accessible à **tous les diplômés de l'enseignement supérieur**, avec ou sans expérience professionnelle, ou à ceux qui peuvent justifier d'une expérience pertinente d'au moins 5 ans (acceptation sur dossier).

Sont visés particulièrement les acteurs et porteurs de patrimoine, les historiens, les archéologues, les musicologues, le personnel des musées, les conservateurs-restaurateurs, les responsables et animateurs de centres culturels, les responsables de sites naturels ou culturels, les guides-animateurs, les fonctionnaires des secteurs culturel et touristique.

### Quand et où ?

Les cours se donneront **du samedi 4 février au lundi 29 mai 2017**, chaque samedi et lundi (sauf fériés) de 10 à 13h et de 14 à 17h, à **l'Université de Liège** et **l'Université de Namur**.

La période d'été sera mise à profit par le candidat pour réaliser un travail écrit/multimédia qu'il défendra oralement en septembre devant un jury.

La formation peut éventuellement être fractionnée.



# Programme des cours

Cours d'introduction (5 ECTS)

- Introduction à la notion de patrimoine
- Introduction au PCI, à ses contenus et à ses modes de transmission
- Approche réfléchie de la Convention UNESCO pour la sauvegarde du PCI, à sa mise en œuvre et à ses directives opérationnelles

Module 1 (2 ECTS)

## Inscription territoriale et historique du PCI

- Analyse spatiale des territoires et cartographie thématique
- Le paysage
- L'esprit du lieu monumental (PCI et architecture)
- La notion de terroir

Module 2 (3 ECTS)

## Le PCI comme outil de cohésion sociale

- Approche politique, sociale et juridique de la diversité culturelle
- Médiatisation du PCI à travers la visite guidée
- Le récit de vie entre (re)construction et reconnaissance identitaire
- Témoignages et patrimoine industriel

Module 3 (2 ECTS)

## Musées et PCI

- Muséalisation du PCI
- Exposition et conservation préventive du PCI
- Le PCI dans les musées de société : la gestion des collections

Module 4 (3 ECTS)

## Enjeux économiques, juridiques et socio-historiques du PCI

- Valorisation touristique du PCI
- Les souvenirs touristiques
- Les produits du terroir
- Aspects juridiques sur la patrimonialisation et questions spéciales sur les droits intellectuels
- PCI et développement durable

Module 5 (3 ECTS)

## Outils méthodologiques

- Photographier et filmer le PCI
- Collecter, documenter, inventorier pour transmettre et sauvegarder
- Recherche et analyse de plateformes documentaires multimédias

# Directeurs du programme

André Gob, Université de Liège [agob@ulg.ac.be](mailto:agob@ulg.ac.be)

Isabelle Parmentier, Université de Namur  
[isabelle.parmentier@unamur.be](mailto:isabelle.parmentier@unamur.be)

## Enseignants

Rieks Smeets, ancien responsable de la section du PCI à l'UNESCO, ancien Secrétaire de la Convention ;

Séverine Cachat, Directrice du Centre français du PCI

Marc Jacobs, Professeur à la VUB, Directeur de FARO

ULg : André Gob, Serge Schmitz, Jérôme Jamin, Marc-E. Mélon, Françoise Lempereur, Noémie Drouquet, Damien Watteyne, François Desseilles et Marie-Aline Angillis.

UNamur : Isabelle Parmentier, Anne-Sophie Collard, Mathieu Piavaux et Julie Masset.

Consultants externes : Dimitri Belayew, Philippe Lheureux et Pascal Lefèvre .

## Inscriptions

Auprès de la Cellule Formation Continue de l'ULg :  
[formation.continue@ulg.ac.be](mailto:formation.continue@ulg.ac.be)  
Jusqu'au **27 janvier 2017**.

Droits d'inscription : 500 € pour l'ensemble du programme et le certificat.

## Contacts et Informations

[www.ulg.ac.be/pci](http://www.ulg.ac.be/pci)  
[www.unamur.be/pci](http://www.unamur.be/pci)  
[francoise.lempereur@ulg.ac.be](mailto:francoise.lempereur@ulg.ac.be)

Cellule Formation Continue de l'ULg : 04/366.91.07



Université de Liège



UNIVERSITÉ DE NAMUR